PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le Jeudi 09 Juillet 2026 à 20h00.

Ordre du jour :

- 2026-49 : désignation d'un conseiller incendie et secours
- 2026-50 : désignation d'un conseiller risques naturels
- 2026-51 : désignation d'un conseiller transition écologique
- 2026-52 : institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 2026-53 : engagement des travaux de valorisation agricole des boues de lagunage

- **Questions diverses :**

- Participation de la commune aux frais du WE curiosités
- Point sur les commandes passées
- Participation financière pour la classe transplantée des 2 classes d'Hambers en juin 2027
- Désignation des membres pour les commissions Mayenne Communauté

- **Dates à retenir :**

- Chantier argent de poche : du 26 au 28 Août 2026 de 09h00 à 12h00
- Pique nique partagé et concert : Jeudi 09 et Vendredi 10 Juillet 2026 à 19h00 au jardin intergénérationnel
- Concert et cinéma plein air : Samedi 11 Juillet 2026 à partir de 20h00
- CMJ : Lundi 20 Juillet 2026 à 17h00
- Commission communication : Jeudi 23 Juillet 2026 à 20h00
- Week-end des Curiosités : 25 et 26 Juillet 2026
- Réunion conseil centre bourg, initialement prévue le 23 juin reportée après le CM du jeudi 27 août

L'an deux mil vingt-six, le 09 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Rondeau Alain, Maire de Jublains.

Etaient présents : Alain Rondeau, Marie-Claude Pichot, Frédéric Ansquer, Chloé Carle, Dominique Foresto, Françoise Lemaignen, Grégory Vooren, Delphine Boreau de Roincé, Benoit Leduc, Clémence Beaudet, Djamel Bounadja, Cédric Chardron, Charlène Désechalliers

Absent : Daniel Lacroix
Absents excusés : Maryline Poussier

Grégory Vooren est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2026

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2026, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Décision n°07/2026 : Déclaration de sous traitance**– Marché de rénovation d'un bâtiment à destination scolaire et périscolaire – Lot 07 Peinture Sols souples Avec Gérault SAS et SARL Carrelage Elite
- **Décision n°08/2026 : Déclaration de sous traitance -** Marché de rénovation d'un bâtiment à destination scolaire et périscolaire – Lot 07 Peinture Sols souples Avec Gérault SAS et SARL Amidou Nettoyage Services
- **Décision n°09/2026 : Encaissement d'une indemnité assurance** à la suite du sinistre survenu sur la toiture de la cantine et de la salle de réunion – montant 17 140,49 €
- **Décision n°10/2026 : Renonciation au droit de préemption urbain** pour la parcelle A646 située 31 rue Henri BARBE

2026-49 : DESIGNATION D'UN CONSEILLER INCENDIE ET SECOURS

Dossier présenté par M. Rondeau

Considérant, qu'en raison du renouvellement intégral du conseil municipal, il convient de nommer de nouveau un correspondant incendie et secours ;

Monsieur le maire rappelle que le correspondant incendie et secours sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.
Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives

- à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile,
- à la préparation des mesures de sauvegarde,
- à l'organisation des moyens de secours,
- à la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Le correspondant incendie et sécurité est chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

Le Maire indique à l'assemblée que Dominique Foresto s'est porté candidat.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ***de nommer Dominique Foresto comme conseiller incendie et secours***
- ***d' autoriser Monsieur le maire à prendre les mesures afférentes à l'exécution de la présente délibération***

2026-50 : DESIGNATION D'UN CONSEILLER RISQUES NATURELS

Dossier présenté par M. Rondeau

Considérant que pour renforcer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas d'aléas climatiques majeurs, il est nécessaire de désigner un correspondant risques naturels au sein de l'équipe municipale, son rôle étant d'être un relais d'information en situation perturbée et d'ampleur sur les réseaux d'électricité,

Le Maire indique à l'assemblée que Frédéric Ansquer s'est porté candidat.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ***de nommer Frédéric Ansquer comme conseiller risques naturels***
- ***d' autoriser Monsieur le maire à prendre les mesures afférentes à l'exécution de la présente délibération***

2026-51 : DESIGNATION D'UN CONSEILLER TRANSITION ECOLOGIQUE

Dossier présenté par M. Rondeau

Considérant que l'urgence environnementale est une préoccupation majeure de nos concitoyens et que le rôle de l'élu est déterminant pour la transition écologique, il est nécessaire de désigner un conseiller transition écologique au sein de l'équipe municipale, son rôle étant d'étudier, d'être un relais d'information et de faciliter les projets de transition écologique du territoire,

Le Maire indique à l'assemblée que Chloé Carle s'est portée candidate.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ***de nommer Chloé Carle comme conseillère transition écologique***
- ***d' autoriser Monsieur le maire à prendre les mesures afférentes à l'exécution de la présente délibération***

2026-52 : INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Dossier présenté par Mme Pichot

Mme Pichot, adjointe aux finances, expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Elle rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

La commune de Jublains a instauré par délibération sur son territoire la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Cette imposition est supprimée à compter du 01/01/2027 et remplacée par la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).

Si le conseil municipal souhaite maintenir sur son territoire une imposition des locaux vacants, il convient de délibérer pour instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).

Cette nouvelle imposition aura un taux spécifique, distinct de celui de la THS. Ce taux doit être fixé par délibération avant le 15/04/2027, dans la limite de 50%.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ***décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation***
- ***charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.***

2026-53 : ENGAGEMENT DE L'ETUDE DE VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE LAGUNAGE

Dossier présenté par M. Ansquer

Dans le cadre de l'étude de la valorisation agricole des boues de lagunage, 4 offres ont été reçues. Elles ont été étudiées par Vincent MONNÉ, technicien eau et assainissement à l'ATDE (Agence Technique Départementale de l'Eau 53) afin d'aider les élus à choisir le meilleur prestataire. L'offre de l'entreprise Valterra a été retenue pour un montant de 5270€ HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide **d'autoriser le maire à :**

- **signer le devis retenu,**
- **engager l'étude**
- **demander toutes les subventions se rapportant à ce dossier**

Questions diverses :

- Dans le cadre du WE curiosités, la prestation de la fanfare s'élève à 3000€ répartis comme suit :

1500€ Mayenne communauté, 1000€ Mayenne Culture et 500€ contribution de la commune de Jublains

- Point sur les commandes passées :

mobilier et équipement du nouveau bâtiment périscolaire pour un montant de 5371€ HT (subvention CAF sur 60% de ce montant).
La livraison est prévue entre le 15 et le 20 août, il y aura besoin d'aide pour assembler le mobilier et aménager les locaux.

- Les deux classes d'Hambers envisagent de faire une classe transplantée du 7 juin au 11 juin 2027 à Courseulles-sur-Mer (Normandie) en lien avec un projet "Histoire" sur le débarquement. C'est encore à l'état de projet et non-communiqué pour le moment. Le budget global s'élève à 19 000 € (transport, logement, activités...) soit 442€ par enfant sans participation extérieure. L'école sollicite l'APE et les deux mairies pour diminuer le reste à charge des familles. La mairie d'Hambers s'est engagée à verser 35€ par élève concerné par la classe transplanté et habitant Hambers. Le conseil d'adjoints propose de verser également 35€ par enfant concerné par la classe transplanté et habitant Jublains (23 enfants environ). Une délibération sera prise à ce sujet lors du conseil municipal d'août 2026.

➢ À la suite des réunions de secteur organisées récemment, Mayenne Communauté invite le conseil municipal à désigner des élus pour participer aux commissions thématiques de la Communauté de communes.

Ces commissions constituent des espaces d'échange, de réflexion et de préparation des projets communautaires. Elles permettent aux élus municipaux de contribuer activement aux politiques portées par l'intercommunalité dans leurs domaines de compétence.

Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour chaque commission de Mayenne Communauté :

- Commission Santé (santé et action sociale d'intérêt communautaire) : pilotée par Hervé Pillaert
- Commission Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (microcrèche, restauration collective...) : pilotée par Soizick Soulard
- Commission Équipements sportifs d'intérêt communautaire (halle d'athlétisme, sport et handicap) : pilotée par Jean-Michel Tridon
- Commission Aménagement du territoire (habitat, mobilité, stratégie foncière et bâtimentaire...) : pilotée par Thierry Malenfant
- Commission Écologie et environnement (PCAET, biodiversité, SPANC, bocage, agriculture...) : pilotée par Gérard Brodin
- Commission Déchets : pilotée par Pascal Renard
- Commission Économie, emploi, marketing territorial : pilotée par Valérie Jones
- Commission Culture : pilotée par Florence Daviau
- Commission Finances : pilotée par Hubert De Feydeau

INSCRIPTION AUX COMMISSIONS		
COMMISSIONS	**TITULAIRES**	**SUPPLEANTS**
Commission Santé (santé et action sociale d'intérêt communautaire)	Françoise LEMAIGNEN	Clémence BEAUDET
Commission Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (mcrocrèche, restauration collective)	Alain RONDEAU	Marie-Claude PICHOT
Commission Équipement sportif d'intérêt Communautaire (halle d'athlétisme, sport et handicap)	Chloé CARLE	Djamel BOUNADJA
Commission Aménagement du territoire (habitat, mobilité, stratégie foncière et bâtimentaire)	Frédéric ANSQUER	Alain RONDEAU
Commission Écologie et environnement (PCAET, Biodiversité, SPANC, bocage, agriculture)	Benoit LEDUC	Maryline POUSSIER
Commission Déchets	Alain RONDEAU	Dominique FORESTO
Commission Économie, emploi, marketing territorial	Marie-Claude PICHOT	Grégory VOOREN
Commission Culture	Chloé CARLE	Françoise LEMAIGNEN
Commission Finances	Marie-Claude PICHOT	Grégory VOOREN

Les commissions seront installées lors du conseil communautaire du 24 septembre 2026.
Les dates des premières réunions de commissions seront communiquées ultérieurement.

➢ M.Rondeau évoque l'inauguration du nouveau bâtiment à usage scolaire et périscolaire et la plantation d'un arbre dans la cour de l'école le samedi 21 novembre 2026 à 10H.

Dates à retenir :

- Chantier argent de poche : du 26 au 28 Août 2026 de 09h00 à 12h00
- Pique-nique partagé et concert : Jeudi 09 et Vendredi 10 Juillet 2026 à 19h00 au jardin intergénérationnel
- Concert et cinéma plein air : Samedi 11 Juillet 2026 à partir de 20h00
- CMJ : Lundi 20 Juillet 2026 à 17h00
- Commission communication : Jeudi 23 Juillet 2026 à 20h00
- Week-end des Curiosités : 25 et 26 Juillet 2026
- Portes-ouvertes à l'école le jeudi 27 août 2026 à 18H30
- Réunion « projet centre-bourg » après le conseil municipal du jeudi 27 août 2026

Date du prochain conseil municipal :

- Jeudi 27 Août 2026 à 20h00.

Séance levée à 21h05

Le maire,
Alain RONDEAU

Le secrétaire de séance,
Grégory VOOREN

MAIRIE DE JUBLAINS 53160